

Philippe MARXER

Accompagner qui demande un sacrement

T01V (14h) • Jeudi de 14h30 à 16h30
du 7 février au 28 mars

Dans le renouveau de l'Église, la pédagogie de l'initiation chrétienne s'exerce avec soin l'égard à des enfants, des jeunes et des adultes qui découvrent le Christ et souhaitent devenir ses disciples. Nous savons l'importance de cette notion de 'disciples' dans le Nouveau Testament. Lorsqu'il est écrit que le Christ envoie en mission en demandant de faire « de toutes les nations des disciples » (Mt 28,19), le verbe grec d'où est tiré ce mot de 'disciple' ne signifie pas enseigner mais initier quelqu'un par l'enseignement. Il s'agit de permettre une communion vitale avec le Christ, afin de s'attacher à sa personne et le suivre, c'est-à-dire vivre avec lui, comme lui et pour lui. C'est dans cet esprit que l'Église déploie une pédagogie d'initiation.

Seront approchés les écrits des Pères de l'Église - leur manière de procéder et la structuration du cheminement qu'ils ont initié - mais aussi le Rituel d'Initiation Chrétienne des Adultes – un document qui est le fruit du Vatican II et qui montre à quel point la liturgie possède un potentiel catéchétique et se soucie avant tout d'éclairer la vie de chacun.

Le travail de ces textes « sources » sera accompagné d'une dimension de pratique pastorale par des temps spécifiques.

Cet enseignement contribue à prolonger la réflexion entamée quant à « initier à la foi » et « proposer les sacrements ».

Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : www.centresevres.com
« inscription en ligne »
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.

Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 140 €

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.